



Transfert des risques des régimes de retraite.

Bilan de l'année 2023.

Mars 2024

Dans ce numéro: Perspectives économiques et de marché, dernières statistiques, optimisation de l'exécution, alternatives de réduction des risques, et plus encore.



Perspectives du marché de l'achat de rentes.

Bilan économique

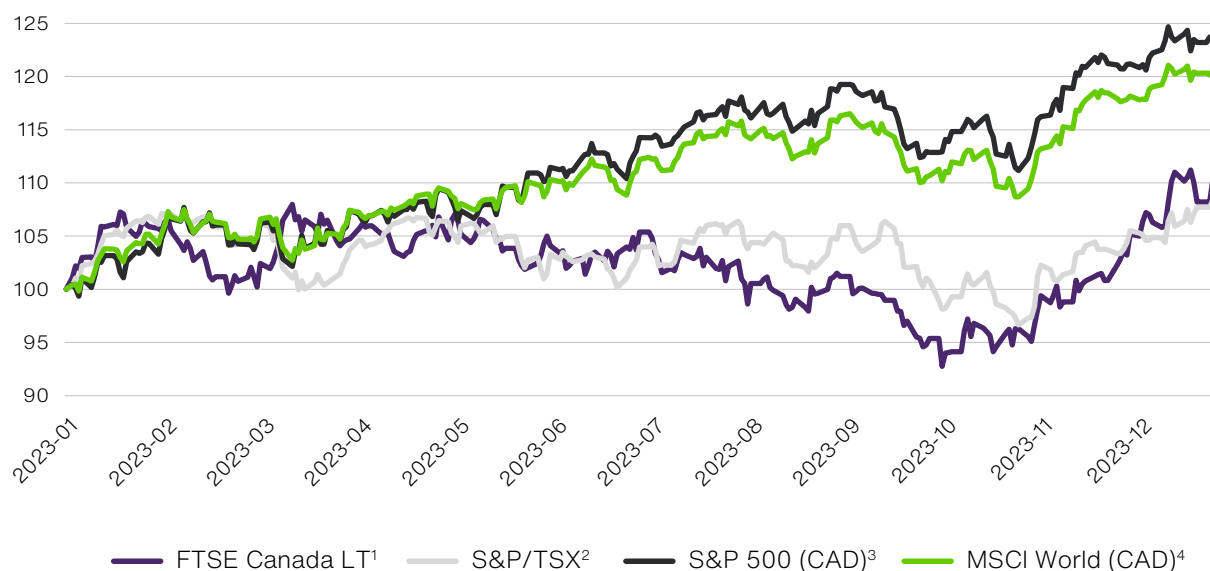
L'année 2023 a été marquée par un mélange de turbulences et d'excitation dans le paysage financier. Notamment, les rendements à long terme sont demeurés relativement élevés tout au long de l'année dans la foulée des augmentations imposées par les banques centrales entre 2022 et le premier semestre de 2023. Par ailleurs, le marché boursier a connu une reprise notable en 2023, effaçant presque les pertes subies l'année précédente. Cette conjoncture favorable a présenté des opportunités uniques pour les régimes de retraite en position financière avantageuse. Ils ont assisté à une hausse substantielle des rendements des actifs et à une baisse simultanée des passifs, créant ainsi un scénario idéal pour la réduction des risques. Par conséquent, la demande d'achat de rentes par les promoteurs de régimes a explosé, ces derniers cherchant à tirer parti des conditions favorables et à gérer leur exposition au risque de manière stratégique.

En revanche, le rendement des obligations à long terme a baissé d'environ 1 % entre octobre et décembre 2023. Parallèlement, les écarts de crédit ont également diminué de manière significative au cours de cette période. Ces phénomènes ont donc influé sur les primes d'achat de rentes. De plus, ce changement soudain représente un risque pour le niveau de capitalisation futur des régimes.

L'extrême volatilité des marchés financiers, comme le montre le graphique ci-dessous, met en évidence l'imprévisibilité de l'avenir, pouvant à son tour présenter des occasions pour les promoteurs de régimes de retraite qui sont prêts et disposés à agir, mais qui comporte aussi de nombreux risques. Dans ce contexte, il est d'autant plus intéressant de réduire les risques en souscrivant des rentes lorsque l'occasion se présente. Bien que les solutions de rechange comme les stratégies d'investissement guidées par le passif couvrent efficacement la plupart des risques de taux d'intérêt d'un régime, elles peuvent rester exposées aux variations des écarts de crédit et à l'évolution des courbes de rendement. Ces fluctuations sont susceptibles d'entraîner des écarts de suivi entre l'actif et le passif, et donc des déficits inattendus.

Il est important de noter que de nombreux régimes de retraite canadiens continuent de courir un risque important lié aux actions. En cas de baisse des marchés boursiers, même les régimes qui sont actuellement entièrement capitalisés pourraient voir leurs perspectives d'achat de rentes limitées. Ce constat souligne la nécessité d'une gestion proactive des risques et de l'examen de stratégies alternatives afin d'atténuer la volatilité potentielle et de protéger le niveau de capitalisation.

Évolution d'une somme de 100 \$ investie le 1er janvier 2023 selon les indices de marché.



1. Source: FTSE.
 2. Source: Bloomberg.
 3. Source: Bloomberg et Banque du Canada.
 4. Source: MSCI.



Perspectives du marché de l'achat de rentes.

Activité des marchés

L'année 2023 a été caractérisée par une concurrence et une activité élevées et constantes sur le marché de l'achat de rentes. Cette situation s'explique principalement par la convergence de conditions économiques favorables, d'une collaboration proactive entre les assureurs et les conseillers, de l'innovation et de processus transparents. Dans cet environnement dynamique, certains assureurs ont pris de l'élan en remportant des contrats importants pour des transactions ciblées tout au long de l'année, ce qui a conduit à une répartition plus équilibrée des parts de marché entre les assureurs que dans les années précédentes. Comme les années précédentes, la seconde moitié de l'année a vu une augmentation importante du nombre de transactions, ce qui indique un niveau d'activité plus élevé, mais aussi un engagement des assureurs sur ce marché.

Les assureurs ont fait preuve d'une grande souplesse dans le traitement de transactions complexes, en particulier dans le cadre de partenariats exclusifs structurés et limités dans le temps, négociés par l'intermédiaire de l'équipe de transfert de risques de TELUS Santé lorsque les besoins du client le justifiaient. Cette évolution est particulièrement bénéfique pour les régimes à besoins particuliers, comme ceux qui comportent une forte proportion de participants différés, des dispositions d'indexation liées à l'inflation et, de façon générale, les régimes de plus petite taille. Cette collaboration illustre la capacité des assureurs à s'adapter et à répondre aux diverses demandes du marché.



En août 2023, Canada Vie a annoncé sa décision de se retirer du marché d'achat de rentes collectives, ce qui a ramené de neuf à huit le nombre d'assureurs participants au Canada. Toutefois, il est important de noter que cette décision n'aura aucune incidence sur les activités en cours, qui comprennent l'administration des prestations aux rentiers et le soutien aux rentes sans rachat des engagements à être converties en rentes avec rachat des engagements.



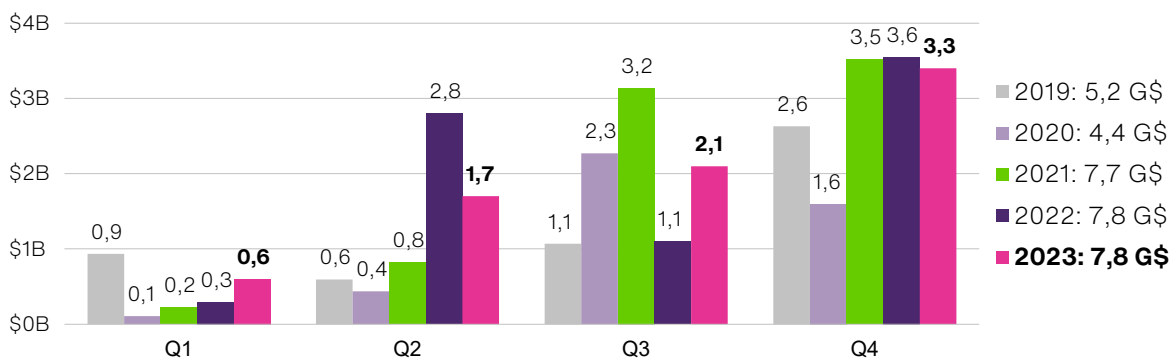
Statistiques trimestrielles (LIMRA).

Selon les statistiques officielles de la LIMRA pour 2023, le volume du marché pour cette année a atteint 7,8 milliards de dollars, soit un chiffre équivalent au record établi en 2022. Il est intéressant de noter que l'on prévoit une augmentation du nombre de soumissions traitées au cours de cette année par rapport à 2022. Cette croissance démontre non seulement l'engagement inébranlable des assureurs en matière d'achat de rentes, mais aussi l'intérêt constant des promoteurs de régimes de retraite pour un transfert efficace de leurs risques.

En analysant l'activité du marché pour 2023, le volume total pour la première moitié de l'année s'élève à 2,4 milliards de dollars, tandis que la deuxième moitié a contribué pour 5,4 milliards de dollars. Notamment, le quatrième trimestre à lui seul représente 3,3 milliards de dollars du volume total du marché, soulignant ainsi la concentration de l'activité du marché en fin d'année. Cette observation est conforme à la tendance observée ces dernières années, où le marché des rentes collectives connaît une activité accrue vers la fin de l'année. De plus, sur l'ensemble du volume des achats, 65 % étaient des rentes avec rachat des engagements et 35 % étaient des rentes sans rachat des engagements.

En ce qui concerne l'année 2024, les observateurs du marché prévoient une augmentation substantielle du volume par rapport à 2023. Cette projection est attribuée, en partie, au report de certaines transactions importantes de 2023 à 2024.

Volume des opérations.



Planification et préparation.

Les discussions avec les assureurs en 2023 ont révélé que la demande pour les achats de rentes dépassait la capacité de transactions des assureurs. Étant donné que les promoteurs de régimes n'ont qu'un contrôle limité sur les conditions du marché des rentes, il est essentiel qu'ils collaborent avec leurs conseillers pour évaluer soigneusement les stratégies d'investissement et de réduction des risques qui sont entièrement sous leur contrôle. À cet égard, des outils comme l'investissement guidé par le passif, une assurance longévité (voir la section sur la réduction des risques ci-dessous) et une fenêtre de paiement forfaitaire peuvent être utilisés pour gérer et atténuer efficacement les risques jusqu'à ce que l'opportunité de souscrire des rentes se présente.

Pour faciliter la préparation des promoteurs de régime à des activités de transfert de risques, l'équipe TELUS Santé utilise des outils de modélisation tels que PFaroeDB^{MC}. Cette plateforme de pointe permet aux promoteurs de régime de prendre des décisions éclairées en tirant parti de la capacité de l'équipe à évaluer les données du marché en temps réel, à effectuer une analyse complète des risques et des avantages, et à surveiller les mises à jour quotidiennes des positions de capitalisation des régimes et des paramètres de risque, au moyen d'alertes automatisées lorsque les seuils de déclenchement définis par le promoteur sont atteints. Grâce à ce processus, le promoteur est en mesure de mieux cerner la situation financière actuelle de ses régimes de retraite à prestations déterminées par rapport à ses objectifs. TELUS Santé peut ainsi guider efficacement les promoteurs de régime dans l'élaboration de stratégies efficaces pour l'achat de rentes dans les conditions les plus favorables.



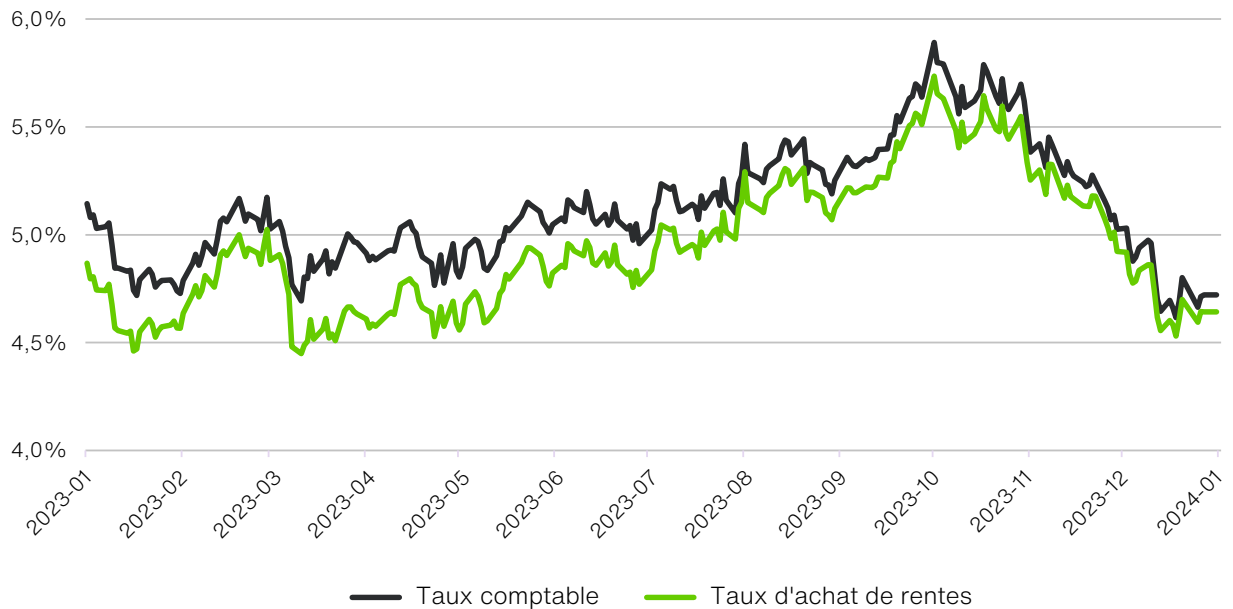
PFaroeDB est une plateforme puissante conçue pour les conseillers, les gestionnaires d'actifs et les gestionnaires de régimes de retraite à prestations déterminées. Grâce à son tableau de bord convivial, à la modélisation personnalisable de l'actif et à ses capacités étendues de production de rapports, PFaroeDB permet de simplifier les processus complexes et d'automatiser les tâches. La plateforme intègre des analyses de pointe pour les régimes de retraite, permettant aux utilisateurs de surveiller les niveaux de capitalisation, les actifs et les passifs, ainsi que d'effectuer des analyses de risques. PFaroeDB offre des avantages tangibles en répondant aux exigences réglementaires, en simplifiant la communication d'idées complexes, et en aidant les utilisateurs à atteindre leurs objectifs. Plus de 4 400 régimes de retraite représentant près de 2 500 milliards de dollars d'actifs ont déjà bénéficié de PFaroeDB dans le monde entier. **Les membres de l'équipe TELUS Santé ont hâte de discuter avec les promoteurs de régime des avantages personnalisés de l'utilisation de PFaroeDB par leurs conseillers pour répondre aux besoins particuliers des régimes.**



Taux d'actualisation

À la fin de l'année 2023, le taux d'actualisation comptable annuel pour les régimes de retraite typiques s'élevait à environ 4,7 %¹, tandis que le taux d'actualisation annuel pour l'achat de rentes était d'environ 4,6 %². La récente augmentation des deux taux, combinée à la réduction de l'écart qui les sépare depuis le dernier trimestre, crée un environnement favorable aux achats de rentes d'un point de vue comptable.

Taux quotidiens annuels de 2023 pour un régime de durée moyenne.



1. Taux d'actualisation comptable dérivé de la courbe des obligations de sociétés notées AA de TELUS Santé.
2. Taux d'achat de rentes et taux de valeur actualisée fondés sur les plus récentes directives de l'ICA et sur les conditions du marché au 31 décembre 2023 pour un régime de durée moyenne (14,2).

Autres remarques



Risque de longévité

Le risque de longévité est lié au caractère incertain de la mortalité au sein d'un groupe et au risque que le taux de mortalité diffère des projections. Il s'agit d'un facteur essentiel dans la gestion des risques liés aux régimes de retraite, qui a une incidence sur le niveau de capitalisation et les exigences en matière de cotisations. Des événements imprévus, comme la pandémie de COVID-19, ont accru l'incertitude et la volatilité des tendances à long terme, ce qui pose des problèmes importants aux actuaires pour évaluer et projeter avec précision les taux de mortalité futurs.

Actuellement, la mortalité des retraités est évaluée au moyen de la table canadienne de mortalité des retraités et d'une table d'amélioration de la mortalité (p. ex., MI-2017 ou CPM-B). Toutefois, une nouvelle échelle canadienne d'amélioration de la mortalité devrait être présentée en 2024. Ce changement à venir pourrait avoir une incidence sur les hypothèses de mortalité et les passifs des régimes de retraite à l'avenir, bien que la portée exacte de cette mise à jour soit inconnue à l'heure actuelle.



Solutions de réduction des risques

L'achat de rentes est largement reconnu comme l'un des moyens les plus efficaces pour les promoteurs d'atténuer les risques liés à leurs régimes de retraite. Toutefois, certaines contraintes propres au régime ou au marché peuvent limiter la disponibilité ou l'attrait de cette option pour des promoteurs. Dans ce cas, il existe d'autres solutions pour couvrir les principaux risques, dont le risque de taux d'intérêt, le risque d'inflation et le risque de longévité.

Pour couvrir efficacement les risques de taux d'intérêt et d'inflation, les promoteurs peuvent constituer un portefeuille d'investissement conçu pour reproduire le profil des flux de trésorerie du passif des régimes de retraite. Cette stratégie, connue sous le nom d'investissement guidé par le passif, comprend généralement une combinaison d'obligations d'État et de sociétés, ainsi que des titres indexés sur l'inflation si la couverture du risque d'inflation est souhaitée. Si la plupart des stratégies d'investissement guidées par le passif offrent une bonne couverture, certaines peuvent finir par engendrer une erreur de réplcation importante. Ces stratégies doivent faire l'objet d'un suivi rigoureux.

Pour le risque de longévité, il existe des solutions établies et émergentes sur le marché canadien. L'approche la plus connue est l'assurance longévité, dans le cadre de laquelle un promoteur de régime et un assureur concluent un accord pour couvrir le risque de longévité. D'autres fournisseurs cherchent à faire intervenir des options dérivées, qui peuvent être plus simples et plus souples, mais fournir une couverture moins robuste.



En combinant une stratégie d'investissement guidée par le passif avec une couverture du risque de longévité, les promoteurs de régimes peuvent atténuer efficacement le risque de taux d'intérêt, le risque d'inflation et le risque de longévité afin d'obtenir des résultats comparables à ceux de la stratégie d'investissement guidée par le passif. Cette approche peut être utilisée comme solution provisoire ou permanente, en fonction des objectifs propres au promoteur de régime.



Tendances en matière d'accords exclusifs

Au cours de l'année, l'équipe de transfert de risques de TELUS Santé a travaillé activement à la conclusion d'accords exclusifs avec des assureurs, ce qui profitera aux régimes de retraite ayant des exigences particulières. Ces discussions et travaux continus visent à établir le bon processus et les meilleures pratiques pour ces types d'accords. L'équipe pourra ainsi répondre aux besoins particuliers des promoteurs de régimes, particulièrement pour les régimes ayant un échéancier prédéterminé, des dispositions peu communes, des profils démographiques moins attrayants ou des tailles plus réduites. Ces accords peuvent également être conclus simplement lorsqu'il existe déjà un fournisseur privilégié par le promoteur de régime. Pour déterminer la pertinence de ce type de transaction, les promoteurs de régimes sont invités à engager des discussions stratégiques avec leurs conseillers, qui peuvent leur fournir des informations et des conseils précieux.



Ensemble, créons un
avenir plus sain.